

Éric JUNOD

Université de Lausanne (Suisse)

"PSEUDÉPIGRAPHE" (ψευδεπίγραφος)  
CHEZ DENYS D'HALICARNASSE  
ET SÉRAPION D'ANTIOCHE :  
LES PREMIERS EMPLOIS D'UN TERME RARE

"Pseudépigraphe" et "pseudépigraphie" sont aujourd'hui des termes couramment utilisés pour désigner des textes, le plus souvent anciens, qui portent faussement le nom d'un auteur, de préférence renommé et vénéré. Cette fausse attribution, imputable au rédacteur ou à un cercle proche de lui ou encore à des utilisateurs, peut répondre à toutes sortes d'intentions, certaines d'entre elles étant dépourvues de toute volonté frauduleuse.

L'emploi de "pseudépigraphe" comme terme générique pour désigner d'antiques ouvrages portant à tort le nom de tel auteur prestigieux remonte, semble-t-il, à Johann Albert Fabricius et à son *Codex pseudepigraphus Veteris Testamenti* dont la première édition, publiée à Hambourg et Leipzig, date de 1713<sup>1</sup>. Notons que ce même Fabricius publiera peu après un *Codex apocryphus Novi Testamenti* et que c'est à lui qu'on doit l'usage, encore bien établi quoique tout à fait arbitraire, de parler de "pseudépigraphes de l'Ancien Testament" et d'"apocryphes du Nouveau Testament".

Réservé d'abord à la littérature portant le nom de héros vétérotestamentaires puis bibliques, l'usage du terme "pseudépigraphe" s'étendra peu à peu à d'autres champs littéraires, comme en témoignent par exemple les 4 tomes de l'*Aristoteles pseudepigraphus*, constitué et édité par Valentin Rose chez Teubner (Leipzig, 1863). Les écoles philosophiques et médicales, les courants religieux de l'Antiquité ont ainsi engendré quantité de textes qualifiés de "pseudépigraphes" à notre époque parce qu'il se réclament de grands maîtres (tels Pythagore, Platon, Hippocrate ou Philon) ou de personnages divins (tels Hermès ou Orphée)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Traditionnellement affirmé dans des études contemporaines sur les "pseudépigraphes de l'Ancien Testament" – voir par exemple James H. CHARLESWORTH, *The Old Testament Pseudepigrapha*, vol. I, London, 1983, p. XXIV-XXV ou plus récemment William ADLER, "The Pseudepigrapha in the Early Church", dans : L.M. McDONALD et J.A. SANDERS (éd.), *The Canon Debate : on the Origins and Formation of the Bible*, Peabody, 2002, p. 212, n. 4 – ce point, à ma connaissance, n'a pas été véritablement établi.

<sup>2</sup> Pour une vue d'ensemble de la littérature pseudépigraphique dans les cultures grecque et romaine, voir Giovanni CERRI (éd.), *La letteratura pseudepigrapha nella cultura greca e romana*, Atti di un incontro di studi, Napoli, 15-17 gennaio 1998, Napoli, Istituto Universitario Orientale, 2000; voir aussi,

Le terme "pseudépigraphie", quant à lui, désigne de façon générale le fait qu'à un texte est attaché le nom d'un auteur qui, en réalité, ne l'a pas composé, et de façon plus précise le procédé consistant à composer et/ou à faire circuler un texte sous le nom d'un auteur qui n'en est pas le rédacteur. Elle constitue depuis une quarantaine d'années<sup>3</sup> un domaine d'études fort vivant. Mais si la pseudépigraphie dans la littérature de l'antiquité gréco-romaine, juive et chrétienne (ses motivations, ses diverses formes, ses aspects psychologiques et sociologiques) est une réalité qui nous devient plus familière, son lexique reste encore insuffisamment étudié... à commencer par le mot "pseudépigraphie".

### 1. Ψευδεπίγραφος : un terme technique très rare

"Pseudépigraphie" et "pseudépigraphie" sonnent tellement grec qu'on pense naturellement que leur usage remonte à l'antiquité. Or ce n'est pas le cas de "pseudépigraphie" qui est un pur néologisme. "Pseudépigraphie", en revanche, est bien la translittération d'un mot grec, l'adjectif *ψευδεπίγραφος*, un mot qui n'est attesté que depuis le II<sup>e</sup> av. J.-C. et dont l'usage est demeuré très rare. Et contrairement à ce que l'on supposerait volontiers sur la base de sa fortune à l'époque moderne, il n'a pas spécialement retenu l'attention des écrivains chrétiens versés dans l'étude des Écritures aux cinq premiers siècles; on le cherchera en vain dans les écrits de Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, Denys d'Alexandrie, Eusèbe de Césarée, Athanase, Jean Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie, etc. Son premier emploi connu chez un auteur chrétien date des années 200 et le deuxième des années 350 seulement.

Le TLG (*Thesaurus Linguae Graecae*) signale en tout et pour tout 55 attestations de *ψευδεπίγραφος*, nombre qui se réduit à 31 après l'élimination des doublets (16) et des titres *ἀμφισβητήσιμα καὶ ψευδεπίγραφα* (8) placés par des éditeurs en tête d'une collection de fragments et citations d'authenticité douteuse et d'attribution incertaine (ainsi pour Aristophane, Ménandre et autres).

Dans 5 cas sur 31, *ψευδεπίγραφος* qualifie soit une personne portant faussement tel titre ou caractéristique, soit un comportement trompeur<sup>4</sup>; la plus ancienne attestation connue du terme (chez Polybe, II<sup>e</sup> av. J.-C.) ainsi que la plus récente (chez

---

en lien avec la littérature religieuse, Simon Cl. MIMOUNI (éd.), *Apocryphité : histoire d'un concept transversal aux religions du livre* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études. Sciences religieuses, 113), Turnhout, Brepols, 2002.

<sup>3</sup> Très spécialement depuis la monographie, devenue classique, de Wolfgang SPEYER, *Die literarische Fälschung im heidnischen und christlichen Altertum. Ein Versuch ihrer Deutung* (HAW I/2), München 1971.

<sup>4</sup> Cf. POLYBE, *Hist.* XXIII,5,5 (à propos de Dinocrate de Messène qui donnait l'apparence d'être un homme capable, mais qui était contrefait et de peu de valeur); PLUTARQUE, *De fraterno amore* 479 (à propos de quelqu'un ne méritant pas de porter le nom de philosophe et de frère); JULIEN, *Epist.* 12 (à propos de lui-même qui ne mérite pas de porter le titre de disciple de son correspondant); Michel PSELLOS, *Oratoria minora, orat.* 22 (à propos d'hommes faussement nommés philosophes); EUSTATHE DE THESSALONIQUE, *De capta Thessalonica*, p. 36,17 (à propos d'un personnage qui dans son comportement donne l'apparence d'abaissement).

Eustathe de Thessalonique au XII<sup>e</sup>) font partie de ces cas, ce qui atteste la permanence d'un sens métaphorique du mot.

Au sens propre ψευδεπίγραφος s'applique toujours à des textes, comme l'attestent les 26 emplois restants, dont la moitié (13) provient d'auteurs chrétiens et se rapporte à des ouvrages chrétiens ou lus par eux. Il s'agit à l'origine d'un terme technique utilisé par des grammairiens et des rhéteurs dans le cadre d'un procès d'authenticité littéraire : ce procès consiste à établir si tel écrit portant dans son titre le nom de tel auteur est γνήσιος (authentique) ou ψεῦδος (inauthentique).

Denys d'Halicarnasse († ~ 8 ap. J.-C.) est le plus ancien et le meilleur témoin de l'utilisation de ce terme dans une telle discussion critique; Sérapion d'Antioche, quant à lui, est, deux siècles après Denys, le premier écrivain chrétien à recourir à ce terme pour désigner des textes portant à tort le non d'apôtres et non reçus dans l'Église. Notre propos est d'examiner brièvement l'usage que l'un et l'autre font de ce mot, en nous demandant en particulier si l'emploi de ce mot par Denys aide à déterminer le sens qu'il revêt chez Sérapion.

## 2. Ψευδεπίγραφος chez Denys d'Halicarnasse

Denys d'Halicarnasse, dans son traité consacré à *Dinarque* (Περὶ Δεινόρχου), rhéteur qui fit carrière à Athènes et mourut après 292, nous offre l'exemple le plus ancien d'un procès d'authenticité littéraire<sup>5</sup>. Il avait effectué une enquête analogue sur les discours authentiques et douteux d'autres grands rhéteurs – Démosthène, Lysias, Isocrate, Isée – mais ces traités sont tous perdus. Le *Dinarque* demeure donc l'unique témoin de la méthode de Denys qui, selon Mario Untersteiner, serait le premier auteur antique à avoir appliqué de façon systématique des principes critiques pour l'attribution d'un texte.

Denys relève que Dinarque a laissé quantité de discours privés et publics dignes d'intérêt, mais que rien de précis n'a encore été écrit sur sa vie et son œuvre, ni par l'alexandrin Callimaque ni par les grammairiens de Pergame, ni par Démétrios de Magnésie; or on a mis au compte de ce rhéteur des discours qui ne sont manifestement pas de lui et on a attribué à d'autres orateurs des discours qui sont de lui. Il convient donc de "séparer les discours authentiques (γνήσιοι) des inauthentiques (ψευδεῖς)"<sup>6</sup>.

A cette fin, il mène une double étude : l'établissement de la biographie de Dinarque en y incluant une chronologie (2,2-4,5; cf. aussi 9,2) et la définition de son type de style (χαρακτήρ), de son style propre (5,1-8,7). Sur la base de ces deux critères, il entreprend "l'étude critique (διάγνωσις) des discours" (9,1). Il passe en revue, avec des remarques critiques, tous les discours auxquels le nom de Dinarque se trouve

<sup>5</sup> Edition et traduction du *Dinarque*, précédées d'une introduction, par Germaine AUJAC dans : DENYS D'HALICARNASSE, *Opuscules rhétoriques*, tome V (CUFr), Paris, Les Belles Lettres, 1992 (abrégé *Dinarque* par la suite). Pour une description de la méthode critique de Denys et une appréciation de son importance, voir l'étude de Mario UNTERSTEINER, "Dionisio di Alicarnasso, fondatore della critica pseudepigrafica", *Anales de Filología Clásica* 7 (1959), p. 72-93.

<sup>6</sup> *Dinarque* 1,1.

associé. Construit avec rigueur, son catalogue est distribué en 4 listes de discours (10-13) :

- les discours publics authentiques (δημοσίοι λόγοι γνήσιοι)
- les discours publics pseudépigraphes (ψευδεπίγραφοι δημοσίοι)
- les discours privés authentiques (ἰδιωτικοὶ γνήσιοι)
- les discours privés pseudépigraphes (ἰδιωτικοὶ ψευδεπίγραφοι).

Le texte, transmis par un seul manuscrit, s'arrête abruptement au cours de cette dernière liste (discours privés pseudépigraphes); celle-ci reste donc incomplète, et surtout il nous manque la fin du traité qui comportait peut-être d'autres listes<sup>7</sup> et une conclusion.

Les données biographiques et chronologiques jouent un rôle important dans le tri opéré par Denys, ce qui se comprend aisément puisque nombre de discours de Dinarque ou attribués à lui sont directement liés à des personnages et des événements politiques. Il est ainsi possible de démontrer que Dinarque était par exemple trop jeune pour avoir écrit tel discours dans telle circonstance; ou qu'alors il était en exil; etc.

Mais ce sont les remarques d'ordre stylistique qui, à nos yeux en tout cas, sont les plus intéressantes. Le style (χαρακτήρ) de Dinarque est "difficile à définir" (5,1), note Denys, parce qu'il ne comporte rien de particulier; il se rapproche tantôt de celui de Lysias, tantôt de celui d'Hypéride, tantôt de celui de Démosthène. Pour l'identifier, il faut donc préalablement caractériser avec précision le style de chacun de ceux qu'il imite, plus exactement leur style constant. On reconnaîtra alors un discours de Dinarque au fait qu'il ne possède pas la constance propre à chacun de ses modèles. Le plus souvent ce rhéteur pratique l'imitation, non de façon naturelle mais selon les règles de l'art qui laissent paraître l'effort accompli (7,5-8,7).

Le terme ψευδεπίγραφος est utilisé à 4 reprises par Denys dans son *Dinarque*<sup>8</sup>, et encore une autre fois dans son *Démosthène*<sup>9</sup>. A première vue, il est un simple synonyme de ψεῦδος, terme plus courant sous sa plume. On remarquera toutefois que le grammairien ne recourt pas à ψευδεπίγραφος lorsqu'il parle de la distinction entre "authentiques" et "inauthentiques"; il oppose alors les γνήσιοι aux ψευδεῖς (1,1; 9,1) ou aux μὴ [γνήσιοι] (4,1; 5,1). Peut-on sur cette fragile base supposer que ψεῦδος est un terme plus général et que ψευδεπίγραφος désigne plus particulièrement, plus techniquement, un texte dont l'inexactitude porte sur le titre ?

Sous la plume de Denys, ψευδεπίγραφος est clairement un terme neutre, dépourvu de toute connotation morale, idéologique; parmi les discours "pseudépigraphes" de Dinarque, il identifie par exemple un texte de Démosthène<sup>10</sup>,

<sup>7</sup> Cf. G. AUJAC dans *Dinarque*, p. 110.

<sup>8</sup> Cf. *Dinarque* 11 (titre); 12,5; 12,7; 13 (titre).

<sup>9</sup> Cf. *Démosthène* 57 : Denys signale qu'il n'a pas trouvé chez Démosthène de mots vulgaires et sans agrément... sinon dans des discours "pseudépigraphes" que l'orateur n'a jamais composés; et il renvoie à son traité [perdu] sur le sujet.

<sup>10</sup> Cf. *Dinarque* 12,12.

rhéteur pour lequel il éprouve une immense admiration. "Pseudépigraphe" signifie strictement que le titre et/ou l'attribution sont faux.

Comment convient-il de traduire ψευδεπίγραφος chez Denys d'Halicarnasse ? Par "apocryphe", "au titre trompeur", "faussement attribué", "attribué mal à propos" ? J'écarterai sans hésitation "apocryphe", malencontreusement retenu par G. Aujac dans sa traduction du *Dinarque*, d'abord parce qu'il est la translittération d'un autre mot grec qui a sa signification propre, ensuite parce qu'il renvoie à une catégorie devenue hautement problématique. On devrait aussi éviter toute traduction qui ferait intervenir une dimension morale, l'idée qu'il y a fraude, intention de tromper. Relevons à ce propos que Denys d'Halicarnasse ne s'interroge ni sur les causes et motifs d'une attribution erronée ni sur ceux qui pourraient en être à l'origine. Son objectif consiste uniquement à séparer l'authentique de ce qui ne l'est pas. Il me semble enfin qu'il faut éviter de faire figurer le mot "titre" (par ex. "au titre erroné", "au titre trompeur", "faussement intitulé"), même s'il figure bel et bien dans le mot grec, car dans nos langues modernes "titre" désigne le nom donné à un écrit. Or ce qui est en cause dans ce procès d'attribution, c'est d'abord le nom de l'auteur. Dans ces conditions, les traductions qui conviennent le mieux au travail du grammairien me paraissent être "inauthentique", voire "pseudépigraphe" pour marquer qu'il s'agit d'un terme technique associé à un travail critique.

Avant de quitter Denys, signalons que dans la tradition grecque on ne connaît aujourd'hui plus aucun ouvrage critique, comparable au *Dinarque*, qui recoure au terme ψευδεπίγραφος. Il nous reste seulement quelques traces, explicites ou non, de procès d'attribution dans une liste, un commentaire, une scholie, une préface. Toutes les attestations du terme ψευδεπίγραφος en lien avec des textes non chrétiens – en dehors de celles figurant chez Denys – se réduisent à des mentions dépourvues de toute discussion, mais parfois accompagnées du nom de l'érudit qui avait jugé l'ouvrage "pseudépigraphe"<sup>11</sup>.

### 3. Ψευδεπίγραφος chez Sérapion d'Antioche

Autour des années 200, Sérapion, évêque d'Antioche, écrit aux chrétiens de Rhossos après une visite qu'il leur a rendue. Son message – plus exactement ce qu'on en connaît par les extraits cités par Eusèbe dans son *Histoire ecclésiastique* (VI,12,3-6) – tourne autour de l'*évangile de Pierre*. Sérapion déclare en particulier :

"Pour nous, en effet, frères, nous recevons et Pierre et les autres apôtres comme le Christ; mais les pseudépigraphes mis sous leur nom (τὰ δὲ ὀνόματι αὐτῶν ψευδεπίγραφα), nous les rejetons en homme d'expérience, sachant que nous n'avons pas reçu de tels écrits." (SÉRAPION cité par EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique* VI,12,3)

<sup>11</sup> Cf. HARPOCRATION, *Lexicon in decem oratores Atticos*, E 51 (sur un discours de Démosthène que Callimaque dit authentique et Denys d'Halicarnasse "pseudépigraphe"); DIOGÈNE LAËRCE, *Vitae philosophorum* VII, 195,13.17; 196,1.9 (longue énumération des ouvrages de Chrysippe dans laquelle à quatre reprises des traités sont déclarés être ou sembler "pseudépigraphes", sans que soit mentionné qui a prononcé ce jugement critique). Voir encore *Commentaria In Dionysii Thracis Artem Grammaticam*, éd. A. Hilgard, p. 3,31-4,1 et 124,4; *Prolegomena De Comoedia*, 11; AELIUS HERODIANUS, *Peri onomaton*, III,2,2.

Cette phrase fournit la première attestation du terme *ψευδεπίγραφος* chez un auteur chrétien et à propos de textes chrétiens; une attestation bien isolée dans la littérature chrétienne puisque la deuxième se trouvera dans un texte écrit par Cyrille de Jérusalem quelque 150 ans plus tard<sup>12</sup>. Pourquoi Sérapion a-t-il utilisé ce terme et que veut-il dire au juste ?

La phrase n'est pas seulement remarquable, elle est également étonnante. A la lire, on se dit que Sérapion n'est ni un évêque hésitant ni un homme qu'on peut facilement abuser. Or quand on considère l'ensemble des extraits reproduits par Eusèbe, on découvre que la position de l'évêque dans un premier temps ne fournissait pas vraiment l'illustration d'un discernement sans faille. En effet, lors de sa visite à Rhossos, les chrétiens ou des chrétiens du lieu lui avaient présenté l'*évangile de Pierre* en lui demandant si on pouvait le lire. L'évêque, qui ne connaissait pas cet *évangile*, avait répondu oui. Ce n'est que plus tard – après être rentré à Antioche, après avoir disposé d'informations sur les lecteurs de ce texte et avoir appris que le texte avait été introduit dans la métropole aussi par des "Docètes" – qu'il se procurera l'ouvrage, qu'il le lira et qu'il y trouvera :

"d'une part la plus grande partie de la doctrine (λόγου) véritable du Sauveur, d'autre part quelques ajouts (προσδιεσταλμένα) que nous avons rassemblées ci-dessous à votre intention." (Sérapion cité par Eusèbe, *HE VI,12,6*)

La *Lettre* de Sérapion contenait donc ces *προσδιεσταλμένα* (ajouts ? prescriptions supplémentaires ?), mais Eusèbe ne les a pas reproduits.

Dans cette histoire, telle qu'on peut en partie la reconstituer, Sérapion ne s'est pas comporté de bout en bout en "homme d'expérience". Lors de sa visite il a donné légèrement une autorisation qu'il a ensuite été contraint d'annuler avec fermeté.

Revenons à la formule "les pseudépigraphes mis sous leur nom (τὰ δὲ ὀνόματι αὐτῶν ψευδεπίγραφα)". Dans sa littéralité, elle retient l'attention : ὀνόματι αὐτῶν vient comme un pléonasme. Ce qui définit un "pseudépigraphes", c'est en effet que le "nom" de l'auteur est inexact, faux. Sérapion veut sans doute insister sur le fait qu'on ne doit pas se laisser prendre au piège du nom.

Mais les deux questions les plus délicates sont la raison d'être du pluriel ("les" pseudépigraphes) et l'emploi du terme *ψευδεπίγραφος*.

Pourquoi Sérapion évoque-t-il, dans une formule qui dépasse le cas particulier de l'*évangile de Pierre*, "les pseudépigraphes mis sous le nom" de Pierre et des autres apôtres ? Parlait-on autour de lui dans les années 200 à Antioche de "pseudépigraphes" pour désigner une catégorie de textes (évangiles, lettres, actes, voyages, apocalypses) qui comportaient faussement dans leur titre le nom d'un apôtre ? Le constat que le terme "apocryphe" restera inusité dans la langue chrétienne jusqu'au milieu du IV<sup>e</sup> siècle ne plaide pas en faveur de cette hypothèse.

<sup>12</sup> Cf. CYRILLE DE JÉRUSALEM, *Hom. cat.* IV, 36. Uniques autres emplois connus chez Didyme (à 2 reprises), Amphiloque d'Iconium, les *Constitutions apostoliques* (à 2 reprises), Ps-Athanase, Ps-Nicéphore, Justinien, Ps-Écumenius, Jean Damascène (?) et Photius.

Est-ce plutôt Sérapion qui aurait personnellement choisi de recourir à ce terme technique de la critique littéraire, non pas tant pour impressionner ses correspondants – il est douteux que le procédé ait pu produire grand effet sur les habitants du village de Rhossos ! – que parce qu'il s'était lui-même livré à une étude critique de l'*évangile de Pierre*, au terme de laquelle il était habilité à conclure que l'ouvrage ne pouvait être de l'apôtre ? En ce cas, il faudrait supposer que Sérapion était un homme cultivé et que l'examen des προσδιεσταλμένα qu'il avait repérés dans l'*évangile de Pierre* et dont il avait dressé la liste dans sa lettre lui avaient permis de parvenir à cette certitude. Car, pour juger du caractère pseudépigraphique de l'*évangile de Pierre* il ne pouvait recourir à aucun des deux critères utilisés par Denys d'Halicarnasse à propos de Dinarque : le style et la biographie de l'auteur. Seule une comparaison serrée avec les évangiles reçus sans contestation dans l'Église – comparaison portant sur le contenu doctrinal et moral ainsi que sur la narration elle-même – permettait d'établir le caractère apostolique ou non de l'*évangile*. Or d'après ce qu'il dit lui-même, ce n'est pas la présence d'une "doctrine" (λόγος) différente qui l'aurait frappé, mais la présence de προσδιεσταλμένα. S'agit-il d'éléments narratifs (épisodes) absents dans les autres évangiles ou plutôt de prescriptions supplémentaires ? On ne le saura jamais.

Que Sérapion ait repris une catégorie connue dans son entourage ou qu'il ait lui-même procédé à un examen critique, le terme "pseudépigraphé" revêt sous sa plume un caractère péjoratif qu'il n'avait nullement dans le traité de Denys. Les écrits portant faussement le nom d'apôtres sont à rejeter; ils n'ont du reste jamais été reçus dans l'Église :

"Pour nous, en effet, frères, nous recevons et Pierre et les autres apôtres comme le Christ; mais les pseudépigraphes mis sous leur nom, nous les rejetons en homme d'expérience, sachant que nous n'avons pas reçu de tels écrits."

En définitive, il se pourrait bien que la déclaration de Sérapion s'appuie principalement sur l'argument de tradition et de réception : sont pseudépigraphes des livres qui portent le nom d'apôtres et qui n'ont jamais été reçus. Et puisqu'ils n'ont jamais été reçus, ils sont à rejeter. L'examen critique porte moins sur le contenu que sur la réception. Et l'on se trouve alors fort loin du travail savant effectué par le grammairien Denys.

En conclusion, il n'est pas exclu – mais ce n'est vraiment qu'une hypothèse – que le choix par Sérapion du terme alors très rare et technique de "pseudépigraphé" dans sa lettre aux chrétiens de Rhossos découle en partie du travail critique qu'il aurait entrepris sur l'*évangile de Pierre* et dont il produisait les résultats dans une partie non conservée de son message. Mais même si l'on admet cette hypothèse, il semble, à lire tous les passages cités par Eusèbe, que les doutes que l'évêque aurait conçus sur la saine foi des utilisateurs de cet *évangile*, à Rhossos aussi bien qu'à Antioche, ont joué un rôle déterminant dans sa mise à l'écart, dans un second temps, de l'*évangile* portant le nom de Pierre<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Cf. É. JUNOD, "Eusèbe de Césarée, Sérapion d'Antioche et l'Évangile de Pierre", *Rivista di Storia e Letteratura Religiosa* 24 (1988), p. 3-16.

Tytuł i Streszczenie